

Communiqué

Aéroports de Montréal accueille son dix millionième passager pour 2004

Montréal, 16 décembre 2004 - Aéroports de Montréal accueillera aujourd'hui, vers 16h30, son dix millionième passager pour 2004. C'est la première année que le trafic passagers franchit le cap des 10 millions de passagers embarqués/débarqués à Montréal. Aéroports de Montréal soulignera l'événement en faisant tirer des prix parmi les passagers de quatre vols qui atterriront à Montréal-Trudeau vers l'heure dite.

« 2004 sera une année record pour Aéroports de Montréal en termes de trafic passagers. Le bond de quelque 16 % en 2004 nous aura permis de rattraper et dépasser le niveau d'avant septembre 2001, a déclaré M. James Cherry, président directeur-général d'Aéroports de Montréal.

« Nous nous attendons également à une période des Fêtes très achalandée, car les vols au départ et à destination de Montréal-Trudeau montrent déjà des taux de remplissage très élevés.»

Afin d'accélérer les procédures de contrôle préembarquement à l'aéroport, les passagers sont invités à suivre les conseils de l'Administration canadienne de la sûreté du transport aérien que l'on peut consulter sur le site www.catsa-acsta.gc.ca.

Aéroports de Montréal est l'administration aéroportuaire locale responsable de la gestion, de l'exploitation et du développement des aéroports internationaux Montréal-Trudeau et Montréal-Mirabel en vertu d'un bail conclu avec Transports Canada en 1992. La Société emploie 600 personnes qui sont réparties sur les deux sites aéroportuaires et au siège social.

Source : Christiane Beaulieu
Vice-présidente, Affaires publiques

Communiqué

Modifications au service de navettes L'Aérobis

Montréal, 13 décembre 2004 - Aéroports de Montréal annonce qu'à compter du 20 décembre 2004, le service de navettes aéroportuaires L'Aérobis reliant le centre-ville de Montréal et l'Aéroport international Pierre-Elliott-Trudeau de Montréal sera modifié comme suit :

Ø L'horaire sera de 4h00 à 23h00 au départ de la Station centrale d'autobus Montréal, et de 7h00 à 2h00 au départ de l'aéroport, 7 jours par semaine;

Ø Dorénavant, les départs seront aux 20 minutes plutôt qu'aux 30 minutes;

Ø En plus de la Station centrale située à l'angle des rues Berri et de Maisonneuve est, L'Aérobis arrêtera dans cinq hôtels du centre-ville : Marriott Château Champlain, Delta Centre-ville, Fairmont Reine-Élisabeth, Sheraton et Delta Montréal. La Station Aérobis de la rue de la Gauchetière ne sera plus en fonction;

Ø La tarification pour un aller simple passera de 12 \$ à 13 \$ et pour un aller-retour de 21,75 \$ à 22,75 \$, toutes taxes incluses;

Ø Le service de minibus gratuit entre la Station centrale et les autres établissements hôteliers du centre-ville de Montréal est maintenu.

Aéroports de Montréal est l'administration aéroportuaire locale responsable de la gestion, de l'exploitation et du développement des aéroports internationaux Montréal-Trudeau et Montréal-Mirabel en vertu d'un bail conclu avec Transports Canada en 1992. La Société emploie 600 personnes qui sont réparties sur les deux sites aéroportuaires et au siège social.

Source : Christiane Beaulieu
Vice-présidente, Affaires publiques
Aéroports de Montréal

Mathieu Gingras
Vice-président, Marketing
Autobus La Québécoise Inc.

Communiqué

Aéroports de Montréal a absolument besoin d'une réserve foncière à Montréal-Mirabel pour ses besoins de développement futurs

Montréal, 25 novembre 2004 - Aéroports de Montréal a rappelé que lorsque la décision de regrouper les vols passagers à Montréal-Trudeau a été prise en 2002, il a été clairement exprimé que cette plate-forme suffirait aux besoins du transport passagers pour au moins trente ans et qu'un retour éventuel des vols passagers à Montréal-Mirabel serait alors possible. Aéroports de Montréal s'est ainsi engagée formellement à maintenir cette plate-forme en bon état.

« Si les vols passagers revenaient un jour à Montréal-Mirabel, il est clair que les deux pistes actuelles ne suffiraient pas – nous en avons actuellement trois à Montréal-Trudeau – et qu'il faudrait en construire au moins deux autres, a fait savoir le président-directeur général d'Aéroports de Montréal, M. James Cherry.

« Nous maintenons cette réserve foncière de 11 000 acres uniquement pour préserver l'avenir de Montréal-Mirabel comme plate-forme aéroportuaire, et rétrocéder ces terrains serait une erreur lourde de conséquences tant pour Aéroports de Montréal que pour la région de Mirabel », a-t-il poursuivi.

M. Cherry a précisé que cette réserve représente à peine le double de la superficie de la zone opérationnelle actuelle de Montréal-Mirabel, qui est de 6 000 acres. Au total, le site actuel de Montréal-Mirabel couvre donc 17 000 acres, une superficie qui est tout à fait normale pour un aéroport international.

M. Cherry a ajouté que les 11 000 acres de réserve foncière sont actuellement exploités à des fins essentiellement agricoles et que le loyer exigé des agriculteurs totalise 15 000 \$ par mois, soit un loyer mensuel moyen d'environ 130 \$ pour chacun des 127 baux. Pour Aéroports de Montréal, ce revenu brut représente moins de un dixième de 1 pour cent de son revenu total, sans compter que des frais importants sont rattachés à la gestion et au maintien de cette réserve.

Aéroports de Montréal a offert de prolonger les baux des agriculteurs jusqu'en 2023, qui correspond à l'horizon de planification à long terme de l'aéroport de Montréal-Mirabel, mais cette offre n'a jamais été considérée par le syndicat des agriculteurs.

Rappelons qu'à l'origine, 97 000 acres avaient été expropriés pour le projet de l'aéroport de Mirabel dans les années 60. En 1989, 80 000 acres ont été rétrocédés aux agriculteurs par le gouvernement fédéral, laissant ainsi seulement 17 000 acres pour l'usage d'Aéroports de Montréal, soit à peu près 20 % de la superficie originale.

Aéroports de Montréal est l'administration aéroportuaire locale responsable de la gestion, de l'exploitation et du développement des aéroports internationaux Montréal-Trudeau et Montréal-Mirabel en vertu d'un bail de 60 ans conclu avec Transports Canada en 1992. La Société emploie 600 personnes qui sont réparties sur les deux sites aéroportuaires et au siège social.

Source : Christiane Beaulieu
Vice-présidente, Affaires publiques

Communiqué

Le nouveau complexe des arrivées internationales accueille son premier passager à Montréal-Trudeau

Montréal, 18 novembre 2004 - Arrivé de New York-LaGuardia ce matin à bord du vol Air Canada 741, M. François-Xavier Patricot a été le premier passager à étrenner les installations flambant neuves du complexe des arrivées internationales de l'aéroport Montréal-Trudeau. Employé de la société Bloomberg, M. Patricot a été accueilli par des représentants d'Aéroports de Montréal, dont MM. James Cherry et Normand Boivin, respectivement président-directeur général et vice-président Exploitation aéroportuaire, ainsi que par M. Ben Smith, vice-président Planification d'Air Canada.

Pièce maîtresse du « nouveau » Montréal-Trudeau, ce complexe composé d'un vaste hall des douanes canadiennes et d'une salle de récupération des bagages de grande capacité ouvrait ses portes aujourd'hui aux passagers, marquant ainsi une autre étape majeure dans la réalisation du programme d'agrandissement de l'Aéroport international Pierre-Elliott-Trudeau de Montréal.

«C'est un grand jour car dorénavant, les passagers arrivant des États-Unis et de l'international auront enfin droit à un accueil digne du Grand Montréal, a déclaré M. Cherry. L'architecture saisissante du nouveau hall des douanes canadiennes, caractérisée par un plafond cathédrale de 11 mètres, trois lanterneaux pourvus de voiles ainsi qu'un plancher suspendu revêtu de granit québécois, va notamment contribuer à créer une impression forte chez nos visiteurs. »

La nouvelle installation accroît de plusieurs fois la capacité de traitement à l'arrivée pour les vols internationaux et transfrontaliers. Le nouveau hall des douanes canadiennes comprend 26 postes de douanes en ligne et trois guichets automatisés CANPASS Air, comparativement à 16 postes traditionnels en quinconce dans l'ancien hall. La capacité physique des nouveaux carrousels à bagages est deux fois plus grande par rapport aux anciens, la superficie de la salle a été triplée et la capacité de traitement en période de pointe est quatre fois plus élevée.

Aéroports de Montréal est l'administration aéroportuaire locale responsable de la gestion, de l'exploitation et du développement des aéroports internationaux Montréal-Trudeau et Montréal-Mirabel en vertu d'un bail conclu avec Transports Canada en 1992. La Société emploie 600 personnes qui sont réparties sur les deux sites aéroportuaires et au siège social.

Source : Christiane Beaulieu
Vice-présidente, Affaires publiques
Tél. : (514) 394-7304

Communiqué

Ouverture du complexe des arrivées internationales - Le programme d'agrandissement de Montréal-Trudeau franchit une autre étape marquante

Montréal, 17 novembre 2004 - Pièce maîtresse du « nouveau » Montréal-Trudeau, le nouveau complexe des arrivées internationales, composé d'un vaste hall des douanes canadiennes et d'une salle de récupération des bagages de grande capacité, ouvrira le 18 novembre, comme prévu, marquant ainsi une autre étape majeure dans la réalisation du programme d'agrandissement de l'Aéroport international Pierre-Elliott-Trudeau de Montréal.

«Ce nouveau complexe des arrivées internationales est la porte d'entrée du Canada pour tous les passagers arrivant des États-Unis ou de l'international, a déclaré M. James Cherry, président-directeur général d'Aéroports de Montréal. À ces passagers, tant ceux en visite dans notre pays que ceux rentrant d'un séjour à l'extérieur, nous voulons réserver un accueil digne du Grand Montréal. D'où l'architecture saisissante du nouveau hall des douanes canadiennes, caractérisée par un plafond cathédrale de 11 mètres, trois lanterneaux pourvus de voiles ainsi qu'un plancher suspendu revêtu de granit québécois ».

Tout en étant de facture relativement simple et d'un coût raisonnable, le nouveau bâtiment a le potentiel de devenir un point de repère architectural du Grand Montréal. Les travaux, qui ont été entrepris en juin 2002, ont été complétés à l'intérieur de l'échéancier.

La nouvelle installation accroît de plusieurs fois la capacité de traitement à l'arrivée pour les vols internationaux et transfrontaliers. Le nouveau hall des douanes canadiennes comprend 26 postes de douaniers en ligne et trois guichets automatisés CANPASS Air, comparativement à 16 postes traditionnels en quinconce dans l'ancien hall. La capacité physique des nouveaux carrousels à bagages est deux fois plus grande par rapport aux anciens, la superficie de la salle a été triplée et la capacité de traitement en période de pointe est quatre fois plus élevée.

Après la jetée transfrontalière inaugurée en avril 2003, le nouveau complexe des arrivées internationales devient donc la deuxième composante majeure du « nouveau » Montréal-Trudeau à être mise en service.

L'ouverture de la nouvelle jetée internationale en juin 2005, à temps pour le Grand Prix de Formule Un et la haute saison touristique, viendra compléter le cœur de la nouvelle aérogare de Montréal-Trudeau. S'ajouteront également avant la fin 2005 un certain nombre de réaménagements dans la vieille partie de l'aérogare, dont un hall public des arrivées internationales agrandi et amélioré.

Aéroports de Montréal est l'administration aéroportuaire locale responsable de la gestion, de l'exploitation et du développement des aéroports internationaux Montréal-Trudeau et Montréal-Mirabel en vertu d'un bail conclu avec Transports Canada en 1992. La Société emploie 600 personnes qui sont réparties sur les deux sites aéroportuaires et au siège social.

Source : Christiane Beaulieu
Vice-présidente, Affaires publiques
Tél. : (514) 394-7304

Communiqué

Benoit Labonté nommé au conseil d'administration d'Aéroports de Montréal

Montréal, 04 novembre 2004 - M. Pierre Martin, président du Conseil d'Aéroports de Montréal, est heureux d'annoncer la nomination de M. Benoit Labonté à titre de membre du conseil d'administration de la Société.

« Benoit Labonté a toujours démontré un très grand intérêt à l'égard des aéroports montréalais, conscient qu'il est de leur contribution majeure à l'essor et au rayonnement de notre collectivité. Sa venue au sein d'Aéroports de Montréal est de bon augure, car M. Labonté apporte une expérience des plus riches et des plus pertinentes pour l'avancement de nombreux dossiers », de déclarer M. Martin.

Ardent défenseur du développement économique et international de Montréal, M. Labonté est président et chef de la direction de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain depuis avril 2002. Entré au service de la Chambre en juillet 2001 en qualité de vice-président exécutif, M. Labonté a été président et chef de la direction du World Trade Centre Montréal, d'octobre 1996 à juin 2001.

M. Labonté siège aux conseils d'administration de nombreux autres organismes, dont Université du Québec à Montréal; Société du Havre de Montréal; Fondation Jeunesses musicales du Canada et Académie des Grands Montréalais. Il est aussi membre du comité consultatif du Festival de musique de chambre de Montréal, Gouverneur des Amis de la montagne et membre du Comité consultatif externe sur les villes et les collectivités.

De 1993 à 1996, il a œuvré, à titre de chef de cabinet, au sein de l'équipe du très honorable Paul Martin, alors ministre des Finances du Canada. M. Labonté est détenteur d'une maîtrise en science politique (1987) de l'Université de Montréal.

M. Labonté remplace M. Gilles Labbé dont le mandat est échu.

Aéroports de Montréal est l'administration aéroportuaire locale responsable de la gestion, de l'exploitation et du développement des aéroports internationaux Montréal-Trudeau et Montréal-Mirabel en vertu d'un bail conclu avec Transports Canada en 1992. La Société emploie 600 personnes qui sont réparties sur les deux sites aéroportuaires et au siège social.

Source : Christiane Beaulieu
Vice-présidente, Affaires publiques
Tél. : (514) 394-7304

Communiqué

Implantation d'une unité du SPVM à l'aéroport Montréal-Trudeau

Montréal, 01 novembre 2004 - Aéroports de Montréal (ADM) accueille aujourd'hui la nouvelle unité aéroportuaire du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) à l'Aéroport international Pierre-Elliott-Trudeau de Montréal. L'implantation de cette unité, qui fait suite à l'entente annoncée au mois d'août dernier, vise à faciliter l'exécution des services policiers requis par la réglementation fédérale et déjà assurés par le SPVM selon un modèle de rotation d'effectifs.

Les agents du SPVM assurent trois services réglementaires en particulier: la présence policière dans la zone de pré-contrôle des douanes et de l'immigration américaines; la présence policière dans la zone réglementée pour les vols à destination de l'aéroport international Ronald-Reagan de Washington D.C., ainsi que la réponse aux alarmes aux points de fouille.

«L'équipe du SPVM exclusivement dédiée à l'aéroport contribuera à consolider le partenariat entre le SPVM et ADM, permettra une meilleure exécution des tâches réglementaires et élargira l'application des services de la police aux autres besoins de la clientèle de l'aéroport», a déclaré Normand Boivin, vice-président Exploitation aéroportuaire chez ADM.

« En plus des services réglementaires, l'unité aéroportuaire du SPVM doit remplir ses responsabilités en matière de sécurité publique et exercer la mission générale dévolue au Service de police de la Ville de Montréal. Par ailleurs, la création de cette unité n'enlèvera pas de service à la population desservie par le poste de quartier 5. », a souligné Daniel Randall, assistant-directeur et chef du Service à la communauté - Région ouest du SPVM.

L'unité aéroportuaire du SPVM est composée de 32 agents et de 4 superviseurs. Elle est sous la responsabilité du commandant du poste de quartier 5. Cette unité travaillera en partenariat avec la Sûreté aéroportuaire d'ADM qui regroupe un total de 168 agents et constables à Montréal-Trudeau. La Sûreté aéroportuaire d'ADM est responsable de la sûreté et de la sécurité des personnes et des installations aéroportuaires.

Aéroports de Montréal est l'administration aéroportuaire locale responsable de la gestion, de l'exploitation et du développement des aéroports internationaux Montréal-Trudeau et Montréal-Mirabel, depuis 1992. La société emploie 600 personnes qui sont réparties sur les deux sites aéroportuaires et au siège social.

Pour de plus amples renseignements sur Aéroports de Montréal et ses activités, consultez notre site WEB à l'adresse Internet www.admtl.com.

Source : Section des relations médias
SPVM
Tél. : (514) 280-2015

Aéroports de Montréal
Christiane Beaulieu
Vice-présidente, Affaires publiques
Tél. : (514) 394-7304

Communiqué

La hausse du trafic passagers se poursuit au troisième trimestre

Montréal, 27 octobre 2004 - Aéroports de Montréal a annoncé aujourd'hui ses résultats financiers consolidés pour les périodes de trois mois et de neuf mois terminées le 30 septembre 2004. Ces résultats sont accompagnés de données sur le trafic passagers et les mouvements aériens aux aéroports internationaux Montréal-Trudeau et Montréal-Mirabel.

Faits saillants

Au cours du troisième trimestre 2004, la Société a poursuivi la réalisation du programme d'expansion de l'aéroport Montréal-Trudeau. Les travaux ont porté principalement sur le nouveau complexe des arrivées internationales, comprenant un hall des douanes canadiennes et une salle de récupération des bagages, ainsi que sur la nouvelle jetée internationale. Au 30 septembre 2004, l'avancement de la phase II atteignait 63 %, la phase I étant terminée à 100 %.

Les investissements de la Société ont totalisé 93,3 millions \$ au cours du troisième trimestre 2004 et 193,0 millions \$ pour les neuf mois, dont la quasi-totalité a été investie à Montréal-Trudeau. De ce dernier montant, 121,8 millions \$ sont attribuables au projet d'expansion de Montréal-Trudeau. Ces investissements ont été financés par les flux de trésorerie provenant des activités aéroportuaires (17,1 millions \$ pour le trimestre et 45,3 millions \$ pour les neuf mois) et par la dette à long terme (76,2 millions \$ pour le trimestre et 147,7 millions \$ pour les neuf mois).

Le BAIIA (excédent des produits sur les charges avant intérêts, impôts et amortissement) s'est établi à 26,0 millions \$ pour le trimestre et à 73,1 millions \$ pour les neuf mois, une diminution de 1,0 million \$ ou 3,7 % et une augmentation de 6,0 millions \$ ou 8,9 %, respectivement, par rapport aux périodes correspondantes en 2003.

N'eût été de l'augmentation du loyer versé à Transports Canada et des taxes municipales, le BAIIA aurait été supérieur de 4,1 millions \$ et de 19 millions \$ respectivement pour le trimestre et les neuf mois, par rapport aux périodes correspondantes en 2003.

Par ailleurs, la Société a fait savoir que huit propositions ont été reçues suite à l'appel de propositions lancé en avril dernier pour le redéveloppement du complexe d'aérogare de Montréal-Mirabel. Des rencontres individuelles ont eu lieu les 28 et 29 septembre avec sept proposants, le huitième ayant retiré sa proposition. Quatre propositions ont été retenues par le Comité d'évaluation d'ADM pour passer à la seconde étape du processus d'évaluation. Chacune de ces quatre propositions vise le redéveloppement de l'ensemble du complexe d'aérogare. Les proposants retenus pour la seconde étape disposeront d'un délai jusqu'au 31 mars pour compléter leurs études et analyses afin de déposer un plan d'affaires complet et de démontrer leur capacité financière et de solvabilité à réaliser leur projet. ADM prévoit être en mesure de faire un choix final dans environ six mois. D'ici à qu'une annonce publique soit faite, ADM s'est engagée à protéger la confidentialité des proposants et de leurs projets.

Résultats financiers

Les revenus consolidés se sont élevés à 62,1 millions \$ pour le troisième trimestre 2004, une augmentation de 5,9 millions \$ ou 10,5 % par rapport à la même période en 2003. Les revenus cumulés au 30 septembre 2004 ont progressé de 26,1 millions \$, en hausse de 16,9 % par

rapport à la même date en 2003. Toutes les catégories de revenus ont contribué à cette hausse attribuable principalement à l'augmentation du trafic passagers.

Les charges d'exploitation (excluant les taxes municipales) ont atteint 23,1 millions \$ pour la période en revue, en hausse de 0,7 million \$ ou 3,1 % par rapport à la même période en 2003 en raison de la prise en considération au cours du troisième trimestre 2004 des indemnités de départ liées à la fin des activités passagers à Montréal-Mirabel en novembre prochain. Pour la période de neuf mois, les charges d'exploitation ont augmenté de 5,4 %, passant de 67,9 millions \$ en 2003 à 71,6 millions \$ en 2004. L'augmentation cumulative reflète également l'augmentation des coûts de sûreté et d'exploitation de la nouvelle jetée transfrontalière (neuf mois en 2004 comparativement à six mois en 2003).

Les taxes municipales pour le troisième trimestre se sont élevées à 6,0 millions \$, soit une augmentation de 1,0 million \$ ou 20 % par rapport au même trimestre en 2003. Pour les neuf mois terminés le 30 septembre, les taxes municipales ont augmenté de 18,4 % par rapport à l'an dernier, passant de 15,2 millions \$ à 18,0 millions \$. Cette augmentation découle de l'ouverture de la nouvelle jetée transfrontalière en avril 2003 et d'une majoration des taux de taxation. .

Le loyer à Transports Canada s'est chiffré à 6,7 millions \$ pour le trimestre, une augmentation de 4,1 millions \$ ou 157,6 % par rapport à la même période en 2003. Pour les neuf mois, le loyer à Transports Canada a augmenté de 185,4 %, passant de 5,5 millions \$ en 2003 à 15,7 millions \$ en 2004. L'augmentation du loyer reflète la hausse des différentes catégories de revenus.

L'amortissement s'est élevé à 16,0 millions \$ pour le trimestre, une hausse de 2,4 millions \$ ou 17,6 % par rapport à l'an dernier. Pour la période de neuf mois, l'amortissement a augmenté de 24,0 %, passant de 37,9 millions \$ en 2003 à 47,0 millions \$ en 2004. Ces augmentations sont dues à la mise en service de nombreuses nouvelles installations.

Les intérêts sur les obligations à long terme se sont élevés à 9,4 millions \$ pour le trimestre, en hausse de 3,3 millions \$ ou 54,1 % par rapport à la même période en 2003. Cette hausse s'explique par l'augmentation des capitaux empruntés suite à l'émission de 350 millions \$ d'obligations à long terme en octobre 2003, laquelle a été compensée en partie par une augmentation des intérêts capitalisés aux travaux en cours. Pour la période de neuf mois, les intérêts sur les obligations à long terme ont progressé de 97,4 %, passant de 15,5 millions \$ en 2003 à 30,6 millions \$ en 2004.

Le troisième trimestre de 2004 s'est soldé par un excédent des produits sur les charges de 0,9 million \$ comparativement à 6,4 millions \$ (excluant l'impact du règlement d'un litige) pour la période correspondante en 2003. Cet écart de 5,5 millions \$ est attribuable à la variation du BAIIA ainsi qu'à l'augmentation de la dépense d'amortissement et des intérêts sur les obligations à long terme.

ADM considère, comme plusieurs entreprises, que le BAIIA est le meilleur indicateur de sa performance financière. Ce dernier s'est établi à 73,1 millions \$ pour les neuf mois, une augmentation de 6,0 millions \$ ou 8,9 % par rapport à la même période en 2003.

Faits saillants financiers:

(en millions de dollars)

2004

2003

2004

2003

			(%)			(%)
Produits	62,1	56,2	10,5	180,9	154,8	16,9
Charges d'exploitation excluant taxes municipales	23,1	22,4	3,1	71,6	67,9	5,4
Taxes municipales	6,0	5,0	20,0	18,0	15,2	18,4
Loyer à Transports Canada	6,7	2,6	157,6	15,7	5,5	185,4
BAlIA (avant règlement d'un litige pour 2003)	26,0	27,0	(3,7)	73,1	67,1	8,9
Amortissement	16,0	13,6	17,6	47,0	37,9	24,0
Intérêts sur les obligations à long terme	9,4	6,1	54,1	30,6	15,5	97,4
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges avant règlement d'un litige pour 2003	0,9	6,4	(85,9)	(2,1)	12,7	(116,5)
Règlement d'un litige	-	20,5	(100,0)	-	20,5	(100,0)
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	0,9	(14,1)	106,3	(2,1)	(7,9)	73,4

Trafic passagers

Au cours du troisième trimestre 2004, le trafic passagers aux Aéroports de Montréal a augmenté de 15,7 % par rapport à la même période l'an dernier. Montréal-Trudeau a vu son trafic passagers augmenter de 16,7 %, tandis que Montréal-Mirabel affiche un gain de 6,2 %. Pour les neuf premiers mois de l'année, la hausse de l'achalandage s'établit à 17,4 %, soit une croissance de 19,4 % à Montréal-Trudeau et une augmentation de 3,4 % à Montréal-Mirabel.

Aéroports de Montréal			
	2004	2003	Variation
Janvier	782 199	719 901	8,7%
Février	822 323	696 658	18,0%
Mars	882 450	757 877	16,4%
1er trimestre	2 486 972	2 174 436	14,4%
Avril	813 166	627 740	29,5%
Mai	836 595	677 338	23,5%
Juin	889 486	762 928	16,6%
2e trimestre	2 539 247	2 068 006	22,8%
Juillet	1 003 009	856 006	17,2%
Août	1 036 771	891 257	16,3 %
septembre	887 428	783 627	13,2%
3e trimestre	2 927 208	2 530 890	15,7%
Total au 30 septembre	7 953 427	6 773 332	17,4%

Source : Aéroports de Montréal, résultats préliminaires.

Mouvements aériens

Les mouvements aériens aux Aéroports de Montréal ont augmenté de 1,6 % au cours du troisième trimestre 2004. Montréal-Trudeau et Montréal-Mirabel ont vu le nombre de leurs mouvements aériens augmenter respectivement de 1,7 % et de 1,2 %. Pour les neuf premiers mois de 2004, le nombre de mouvements a augmenté de 4,1 % dans l'ensemble, soit une hausse de 5,5 % à Montréal-Trudeau et une diminution de 3,7 % à Montréal-Mirabel.

Tableau - mouvements aériens

	3e trimestre 2004	3e trimestre 2003	Écart %	Neuf mois 2004	Neuf mois 2003	Écart %
Montréal-Dorval	53 917	53 034	1,7%	156 059	147 991	5,5%
Montréal-Mirabel	7 723	7 629	1,2%	23 598	24 517	(3,7)%
Aéroports de Montréal	61 640	60 663	1,6%	179 657	172 508	4,1%

Aéroports de Montréal est l'administration aéroportuaire locale responsable de la gestion, de l'exploitation et du développement des aéroports internationaux Montréal-Trudeau et Montréal-Mirabel, depuis 1992. La société emploie 600 personnes qui sont réparties sur les deux sites aéroportuaires et au siège social.

Source : Christiane Beaulieu

Vice-présidente, Affaires publiques

Tél. (514) 394-7304

Communiqué

Résultats : Défi 767, Édition 2004

Montréal, 13 septembre 2004 - La 6e édition du Défi 767 qui s'est tenu aujourd'hui à l'Aéroport international Pierre-Elliott-Trudeau de Montréal a permis d'amasser plus de 27 000 \$ au profit des Jeux olympiques spéciaux du Québec. Le président-directeur général d'Aéroports de Montréal et co-président d'honneur de cette activité, M. James Cherry, s'est réjoui du succès remporté par la 6e édition. « Aéroports de Montréal est fière de s'associer à cette cause et le succès de cette année renforce notre énergie à poursuivre notre implication. » Il a également souligné la collaboration des policiers et des policières du poste de quartier 5 du Service de police de la Ville de Montréal, d'Air Canada, de Host Marriott et la participation des nombreux commanditaires et bénévoles.

Le Défi 767 a réuni cette année 36 équipes et a permis aux 700 participants de tester leur force et leur esprit d'équipe en procédant au tir d'un Airbus 321 pesant 72 767 kg (60 tonnes) sur une distance de 3,5 mètres (12 pieds).

Quatre prix OR ont été décernés à :

Ottis Canada (6,28 sec.) :	tir le plus rapide, équipe masculine ou mixte
Pfizer (Pfantastics Pfizer women (8,10 sec.) :	tir le plus rapide, équipe féminine
Lipari Déménagement et entreposage (728 livres) :	tir le plus léger (selon de le poids des participants)
Pfizer :	équipe la plus dynamique.

Le directeur général des Jeux olympiques spéciaux du Québec, M. Pierre Langlois a souligné l'importance de l'implication bénévole au rayonnement et au financement du mouvement des Olympiques spéciaux. « Cette activité représente une importante source de financement pour nos programmes sportifs et contribue à faire mieux connaître notre action, permettre à des milliers d'athlètes présentant une déficience intellectuelle à réaliser leur plein potentiel. »

Les Jeux olympiques spéciaux, actifs dans plus de 150 pays, ont pour mission d'enrichir, par le sport, la vie des personnes présentant une déficience intellectuelle. Plus d'un million d'athlètes spéciaux sont inscrits dans le monde dont plus de 28 000 au Canada et 3500 aux programmes offerts dans toutes les régions du Québec.

Aéroports de Montréal est l'administration aéroportuaire locale responsable de la gestion, de l'exploitation et du développement de l'Aéroport international Pierre-Elliott-Trudeau de Montréal et de l'Aéroport international de Montréal-Mirabel, depuis 1992. La Société emploie 600 personnes qui sont réparties sur les deux sites aéroportuaires et au siège social.

Information :	Jacqueline Richard	Isabelle Montpetit
	Aéroports de Montréal	Jeux olympiques spéciaux du Québec
	(514) 394-7304	(514) 843-8778 (514) 346-5800

Communiqué

Le nouveau hall des douanes ouvrira le 18 novembre 2004. Les travaux d'agrandissement de l'aérogare Montréal-Trudeau avancent à grands pas

Montréal, 08 septembre 2004 - Faisant le point sur les travaux en cours à l'Aéroport international Pierre-Elliott-Trudeau de Montréal, la direction d'Aéroports de Montréal a indiqué qu'elle n'anticipait aucune difficulté à livrer les nouvelles installations à temps et à l'intérieur du budget. Pièce maîtresse du «nouveau» Montréal-Trudeau, le nouveau complexe des arrivées internationales, composé d'un hall des douanes canadiennes et d'une salle de récupération des bagages, ouvrira notamment le 18 novembre prochain, comme prévu.

« Le défi auquel nous sommes confrontés réside non seulement dans l'envergure du projet mais également dans le fait que les travaux ont lieu dans un aéroport en pleine activité qui, au surplus, connaîtra vraisemblablement une année record en termes de trafic en 2004, a déclaré M. James Cherry, président-directeur général d'Aéroports de Montréal.

« La mise en service du nouveau complexe des arrivées marquera une étape majeure dans la réalisation du programme d'agrandissement, et nul doute que celle-ci sera accueillie avec soulagement par les passagers arrivant de l'extérieur du Canada. Dès juin 2005, lorsque l'essentiel du «nouveau» Montréal-Trudeau sera en place, l'ensemble des usagers pourront apprécier pleinement l'espace et la facilité de circuler à l'intérieur de l'aérogare. »

Plus de 1000 travailleurs de la construction sont actuellement à l'œuvre sur le site aéroportuaire, ce qui en fait le plus gros chantier en activité de la région métropolitaine de Montréal. Voici un aperçu de l'avancement des principaux travaux :

Complexe des arrivées internationales : ce nouveau bâtiment, qui s'intercale entre la nouvelle jetée transfrontalière inaugurée en avril 2003 et la future jetée internationale, se distinguera non seulement par ses dimensions imposantes mais aussi par son architecture saisissante. Le hall des douanes comprendra 26 postes d'inspection, contre 16 présentement, tandis que la capacité de la salle de récupération des bagages sera le double de l'actuelle. Les travaux sont rendus au stade de la finition et de l'installation des équipements.

Jetée internationale : prévue pour juin 2005, cette jetée pourra accueillir 10 gros porteurs et sera pourvue de salles d'embarquement spacieuses et de services commerciaux complets. Elle remplacera les installations actuelles situées dans l'aéroquai. À l'heure actuelle, les activités sont concentrées sur les murs extérieurs, la toiture, les plafonds suspendus et la préparation des planchers, les travaux de maçonnerie au rez-de-chaussée étant presque terminés.

Hall public des arrivées internationales: ce hall sera entièrement refait et substantiellement agrandi d'ici juin 2005. En ce moment, les travaux se concentrent sur l'installation d'une porte tournante et d'un ascenseur panoramique ainsi que sur la relocalisation et le remplacement de l'escalier mobile.

Nouvelle aire d'enregistrement : une nouvelle aire d'enregistrement est en voie d'être aménagée dans l'ancienne cour intérieure, niveau départs. Une partie a été mise en service il y a quelques semaines et l'ensemble sera terminé d'ici novembre prochain. Les comptoirs d'enregistrement actuels d'Air Canada situés en façade seront enlevés de façon à dégager la partie avant de l'aérogare.

Par ailleurs, Aéroports de Montréal a procédé au déploiement d'un total de 18 bornes d'enregistrement libre-service à usage commun, dont 8 dans la nouvelle aire d'enregistrement et 10 autres dans le secteur domestique existant. Repérables sous la marque AéroCheck, ces bornes sont dites à usage commun en ce sens qu'elles sont utilisables par toutes compagnies aériennes. D'ici à novembre prochain, 9 bornes additionnelles seront installées dans le secteur domestique et une autre sera disponible au ValetParc. La Société planifie actuellement le déploiement de bornes AéroCheck dans les secteurs transfrontalier et international.

De plus, grâce à la collaboration de Transports Canada et de la Transportation Security Administration (TSA), un projet pilote est actuellement en cours dans le secteur transfrontalier pour valider une nouvelle technologie avant-gardiste permettant au passager de faire émettre lui-même les étiquettes à bagage à partir des bornes d'enregistrement. Le déploiement éventuel de ce processus complet d'enregistrement libre-service figurera parmi les projets importants à suivre à Montréal-Trudeau en 2005 et 2006.

Aéroports de Montréal est l'administration aéroportuaire locale responsable de la gestion, de l'exploitation et du développement des aéroports internationaux Montréal-Trudeau et Montréal-Mirabel en vertu d'un bail conclu avec Transports Canada en 1992. La Société emploie 600 personnes qui sont réparties sur les deux sites aéroportuaires et au siège social.

Source : Christiane Beaulieu
Vice-présidente, Affaires publiques
Tél. : (514) 394-7304

Communiqué

Défi 767, édition 2004. Tirons à l'unisson!

Montréal, 08 septembre 2004 - Aéroports de Montréal et les Jeux olympiques spéciaux du Québec (JOSQ), invitent les représentants des médias à la 6e édition du Défi 767 qui se tiendra le dimanche 12 septembre 2004 à l'Aéroport international Pierre-Elliott-Trudeau de Montréal. Sous la co-présidence d'honneur de M. James Cherry, président-directeur général d'Aéroports de Montréal et de M. Pierre Boivin, président du Club de hockey Canadien, cette compétition amicale permettra à plus de 30 équipes de tester leur force et leur esprit d'équipe en procédant au tir d'un Airbus 321 pesant 72 767 kg (60 tonnes) sur une distance de 3,5 mètres (12 pieds).

Cette activité caritative est organisée en collaboration avec Air Canada, les policiers et les policières du Poste de quartier 5 du Service de police de la Ville de Montréal et Host Marriott.

Chaque équipe participante (hommes, femmes ou mixte) doit être composée de 20 personnes âgées d'au moins 18 ans. Les frais d'inscription pour chaque équipe sont de 1000 \$ et tous les profits de l'activité sont versés aux Jeux olympiques spéciaux du Québec. Depuis 1999, cette activité a permis de verser plus de 150 000 \$.

Horaire de la journée :

9 h 00 Inscription des équipes
9 h 50 Tir symbolique par une équipe d'athlètes spéciaux
10 h 00 Début de la compétition
14 h 00 Présentation des gagnants et remise des prix

Cette année quatre prix seront remis : tir le plus rapide équipe masculine ou mixte, équipe féminine, tir le plus léger (selon de le poids des participants) et équipe la plus dynamique.

De plus, des jeux gonflables, des kiosques d'exposition et des activités sportives seront sur place au cours de la journée de dimanche, de 9 h 30 à 14 h 30.

Les Jeux olympiques spéciaux, actifs dans plus de 150 pays, ont pour mission d'enrichir, par le sport, la vie des personnes présentant une déficience intellectuelle. Plus d'un million d'athlètes spéciaux sont inscrits dans le monde dont plus de 28 000 au Canada et 3500 aux programmes offerts dans toutes les régions du Québec.

Aéroports de Montréal est l'administration aéroportuaire locale responsable de la gestion, de l'exploitation et du développement de l'Aéroport international Pierre-Elliott-Trudeau de Montréal et de l'Aéroport international de Montréal-Mirabel, depuis 1992. La Société emploie 600 personnes qui sont réparties sur les deux sites aéroportuaires et au siège social.

Pour mémoire :

Quoi : Défi 767
Quand : Le dimanche 12 septembre 2004 dès 9 h 00
Où : Chemin de la Côte-Vertu Ouest et suivre la signalisation jusqu'à la base d'Air Canada
Qui : Isabelle Montpetit
 Jeux olympiques spéciaux du Québec
 (514) 843-8778

(514) 346-5800

Jacqueline Richard
Aéroports de Montréal
(514) 394-7304

Communiqué

Aéroports de Montréal est fière de s'associer à l'édition 2004 du Défi 767

Montréal, 13 août 2004 - Aéroports de Montréal, en partenariat avec les Jeux olympiques spéciaux du Québec (JOSQ), est fière de présenter la 6e édition du Défi 767 qui se tiendra le dimanche 12 septembre 2004 à l'Aéroport international Pierre-Elliott-Trudeau de Montréal. Sous la co-présidence d'honneur de M. James Cherry, président-directeur général d'Aéroports de Montréal, cette compétition amicale permettra à de nombreuses équipes de tester leur force et leur esprit d'équipe en procédant au tir d'un Airbus 320 pesant approximativement 72 500 kilogrammes (160 000 livres).

Ouverte aux entreprises, associations, clubs sociaux et équipes sportives, cette activité caritative organisée en collaboration avec Air Canada, les policiers et les policières du Poste de quartier 5 du Service de police de la Ville de Montréal et Host Marriott.

Chaque équipe participante (hommes, femmes ou mixte) doit être composée de 20 personnes âgées d'au moins 18 ans. Les frais d'inscription pour chaque équipe sont de 1 000 \$ et tous les profits de l'activité sont versés aux Jeux olympiques spéciaux du Québec. Rappelons que les JOSQ ont pour mission d'enrichir, par le sport, la vie des personnes présentant une déficience intellectuelle.

Pour plus d'information ou pour vous inscrire comme participant ou exposant, visitez le site www.defi767.com.

Aéroports de Montréal est l'administration aéroportuaire locale responsable de la gestion, de l'exploitation et du développement des aéroports internationaux de Montréal, depuis 1992. La société emploie 600 personnes qui sont réparties sur les deux sites aéroportuaires, Montréal-Trudeau et Montréal-Mirabel, ainsi qu'au siège social.

Source : Christiane Beaulieu

Vice-présidente, Affaires publiques

Tél. : (514) 394-7304

Communiqué

Hausse marquée du trafic passagers à Montréal-Trudeau – Aéroports de Montréal accroît ses revenus de 23 % au deuxième trimestre

Montréal, 28 juillet 2004 - Aéroports de Montréal a dévoilé aujourd'hui ses résultats d'exploitation consolidés pour les périodes de trois mois et de six mois terminées le 30 juin 2004. Ces résultats sont accompagnés de données sur le trafic passagers et les mouvements aériens aux aéroports internationaux de Montréal-Trudeau et Montréal-Mirabel.

Faits saillants

Au cours du deuxième trimestre 2004, la Société a poursuivi la réalisation du programme d'expansion de l'Aéroport international Pierre-Elliott-Trudeau de Montréal. Les travaux ont porté principalement sur le nouveau complexe des arrivées internationales, comprenant un hall des douanes canadiennes et une salle de récupération des bagages, ainsi que sur la nouvelle jetée internationale. Au 30 juin 2004, l'avancement de la phase II atteignait 54 %, la phase I étant terminée à 100 %.

Les investissements de la Société ont totalisé 70,1 millions \$ au cours du deuxième trimestre 2004 et 99,7 millions \$ pour les six mois, dont la quasi-totalité a été investie à Montréal-Trudeau. De ce dernier montant, 69,1 millions \$ sont attribuables au projet d'expansion de Montréal-Trudeau. Les investissements dans les aéroports ont été financés par les flux de trésorerie provenant des activités aéroportuaires (13,7 millions \$ pour le trimestre et 28,1 millions \$ pour les six mois) et par la dette à long terme (56,4 millions \$ pour le trimestre et 71,6 millions \$ pour les six mois).

Le BAIIA (excédent des produits sur les charges avant intérêts, impôts et amortissement) s'est établi à 22,9 millions \$ pour le trimestre et à 47,1 millions \$ pour le semestre, une augmentation de 3,5 millions \$ ou 18,0 % et de 7,0 millions \$ ou 17,5 %, respectivement, par rapport aux périodes correspondantes en 2003. Cette bonne performance s'explique principalement par une hausse de 18 % du trafic passagers pour les six premiers mois de 2004 comparativement à 2003, laquelle a été contrebalancée légèrement par l'augmentation de certains frais d'exploitation contrôlables et du loyer à Transports Canada.

Résultats financiers

Les revenus consolidés se sont élevés à 60,0 millions \$ pour le deuxième trimestre 2004, une augmentation de 11,2 millions \$ ou 23,0 % par rapport à la même période en 2003. Les revenus cumulés au 30 juin 2004 ont progressé de 20,2 millions \$, en hausse de 20,5 % par rapport au premier semestre de 2003. Toutes les catégories de revenus ont contribué à cette hausse qui est attribuable principalement à l'augmentation de 18 % du trafic passagers.

Les charges d'exploitation ont atteint 29,9 millions \$ pour la période en revue, en hausse de 2,3 millions \$ ou 8,3 % par rapport à la même période en 2003 en raison notamment de l'augmentation des taxes municipales, des coûts de sécurité et du devancement de certaines dépenses effectuées au cours du troisième trimestre en 2003. Pour le semestre terminé le 30 juin 2004, les charges d'exploitation ont augmenté de 8,8 %, passant de 55,7 millions \$ en 2003 à 60,6 millions \$ en 2004.

Le loyer à Transports Canada s'est chiffré à 5,8 millions \$ pour le trimestre, une augmentation de 4,1 millions \$ ou 241,1 % par rapport à la même période en 2003 qui s'explique par la hausse des différentes catégories de revenus. Pour le semestre terminé le 30 juin 2004, le loyer à Transports Canada a augmenté de 210,3 %, passant de 2,9 millions \$ en 2003 à 9,0 millions \$ en 2004.

L'amortissement s'est élevé à 15,6 millions \$ pour le trimestre, une hausse de 2,0 millions \$ ou 14,7 % attribuable à la mise en service en juillet 2003 des installations construites dans le cadre de la phase I du programme d'agrandissement de Montréal-Trudeau. Pour le semestre terminé le 30 juin 2004, l'amortissement a augmenté de 26,9 %, passant de 24,5 millions \$ en 2003 à 31,1 millions \$ en 2004.

Les intérêts sur les obligations à long terme se sont élevés à 10,2 millions \$ pour le trimestre, en hausse de 4,2 millions \$ ou 70,0 % par rapport à la même période en 2003. Cette hausse s'explique par l'augmentation des capitaux empruntés suite à l'émission de 350 millions \$ d'obligations à long terme en octobre dernier, laquelle a été compensée en partie par une augmentation des intérêts capitalisés aux travaux en cours. Pour le semestre terminé le 30 juin 2004, les intérêts sur les obligations à long terme ont progressé de 125,5 %, passant de 9,4 millions \$ en 2003 à 21,2 millions \$ en 2004.

Le deuxième trimestre de 2004 s'est soldé par une insuffisance des produits sur les charges de 1,5 million \$ comparativement à une insuffisance de 0,2 million \$ pour la période correspondante en 2003. Cet écart de 1,3 million \$ est attribuable essentiellement à la hausse des charges d'exploitation ainsi qu'à l'augmentation du loyer versé à Transports Canada, de l'amortissement et des intérêts sur les obligations à long terme, le tout compensé en partie par la hausse des revenus. ADM considère, comme plusieurs entreprises, que le BAIIA (excédent des produits sur les charges avant intérêts, impôts et amortissement) est le meilleur indicateur de sa performance financière. Ce dernier s'est établi à 22,9 millions \$ pour le trimestre et à 47,1 millions \$ pour le semestre, une augmentation de 3,5 millions \$ ou 18,0 % et de 7,0 millions \$ ou 17,5 %, respectivement, par rapport aux périodes correspondantes en 2003.

Faits saillants financiers:

(en millions de dollars)	Deuxième trimestre 2004			Cumulés au 30 juin 2004		
	2004	2003	Écart (%)	2004	2003	Écart (%)
Produits	60,0	48,8	23,0	118,9	98,7	20,5
Charges d'exploitation	29,9	27,6	8,3	60,6	55,7	8,8
Loyer à Transports Canada	5,8	1,7	241,1	9,0	2,9	210,3
BAIIA	22,9	19,4	18,0	47,1	40,1	17,5
Amortissement	15,6	13,6	14,7	31,1	24,5	26,9
Intérêts sur les obligations à long terme	10,2	6,0	70,0	21,2	9,4	125,5
Excédent (insuffisance) des revenus sur les charges	(1,5)	(0,2)	(650,0)	(3,0)	6,2	(148,4)
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation avant la variation des éléments hors caisse du fonds de roulement	13,7	13,5	1,5	28,1	31,3	(10,2)

Trafic passagers

Aéroports de Montréal est l'administration aéroportuaire locale responsable de la gestion, de l'exploitation et du développement des aéroports internationaux de Montréal, depuis 1992. La société emploie 600 personnes qui sont réparties sur les deux sites aéroportuaires, Montréal-Trudeau et Montréal-Mirabel, ainsi qu'au siège social.

Au cours du deuxième trimestre 2004, le trafic passagers aux Aéroports de Montréal a connu une augmentation de 22,8 % par rapport à la même période l'an dernier, pour totaliser 2,5 millions de passagers. On se souviendra que l'an dernier, à pareille période, le trafic avait diminué fortement en raison de la guerre d'Irak et de la crise du SRAS. Pour les six premiers mois de l'année, le trafic passagers à Montréal-Trudeau et à Montréal-Mirabel a atteint 5,0 millions, en hausse de 18,5 % par rapport à la période correspondante l'an dernier.

Tableau - trafic passagers

Aéroports de Montréal			
	2004	2003	Variation
Janvier	782 146	719 901	8,6 %
Février	822 330	696 658	18,0 %
Mars	882 458	757 877	16,4 %
1er trimestre	2 486 934	2 174 436	14,4 %
Avril	813 130	627 740	29,5 %
Mai	836 254	677 338	23,5 %
Juin	890 511	762 928	16,7 %
2e trimestre	2 539 895	2 068 006	22,8 %
Total au 30 juin	5 026 829	4 242 442	18,5 %

Source : Aéroports de Montréal, résultats préliminaires.

Mouvements aériens

Les mouvements aériens aux Aéroports de Montréal ont, dans l'ensemble, augmenté de 5,8 % et de 5,5 % respectivement au cours des périodes de trois mois et de six mois terminées le 30 juin 2004 par rapport aux périodes correspondantes de 2003. La hausse des mouvements a été concentrée à Montréal-Trudeau, tandis que le nombre de mouvements à Montréal-Mirabel a continué de décliner.

Tableau - mouvements aériens

Source : Christiane Beaulieu
Vice-présidente, Affaires publiques
Tél. (514) 394-7304

Communiqué

Aéroports de Montréal accueille NSE Aéro Amérique du Nord

Montréal, 02 juin 2004 - Aéroports de Montréal est heureuse d'annoncer l'implantation de NSE Aéro Amérique du Nord Inc. (NSE ANA) sur le site de l'Aéroport international Pierre-Elliott-Trudeau de Montréal.

Détenue par NSE Holding de France, cette société spécialisée dans le câblage et l'intégration pour les secteurs militaire, aéronautique et industriel s'est établie à Montréal-Trudeau afin de satisfaire la demande nord-américaine.

« Notre implantation à Montréal-Trudeau répond à la volonté d'être présent sur le pôle aéronautique d'envergure mondiale de la région du grand Montréal, à proximité des principaux donneurs d'ordre, et représente un point d'ancrage pour notre développement sur la totalité du marché américain », de déclarer M. Hervé Touron, directeur général de NSE ANA.

NSE Aéro Amérique du Nord intervient dans :

- la fabrication de faisceaux, de harnais électriques et le câblage de boîtiers ou d'armoires électriques pour les domaines aéronautique, militaire ou industriel;
- l'installation d'équipements avioniques et électriques pour des modifications avion sur des chantiers clients;
- l'intégration d'une offre complète centrée sur le câblage électrique.

L'équipe de NSE ANA évolue dans des locaux d'une superficie de 3000 pieds carrés composés de bureaux administratifs et d'un atelier de fabrication, tout en pouvant s'appuyer sur les moyens financiers, humains et techniques d'un groupe industriel de plus de 600 personnes présent dans 8 pays d'Europe et réalisant un chiffre d'affaires de plus de 65 millions de dollars canadiens.

Aéroports de Montréal est l'administration aéroportuaire locale responsable de la gestion, de l'exploitation et du développement des aéroports internationaux Montréal-Trudeau et Montréal-Mirabel en vertu d'un bail conclu avec Transports Canada en 1992. La Société emploie 600 personnes qui sont réparties sur les deux sites aéroportuaires et au siège social.

(30)

Source : Christiane Beaulieu
Aéroports de Montréal
Tél. : (514) 394-7304

Cyrille Marcant
NSE Aéro Amérique du Nord Inc.
Tél: (514) 281-3206
www.nse-groupe.com

Communiqué

Avis aux médias : Un exercice d'urgence aura lieu ce soir à Montréal-Trudeau

Montréal, 19 mai 2004 - Aéroports de Montréal tiendra un exercice d'urgence ce soir à compter de 20 h 00 à l'Aéroport international Pierre-Elliott-Trudeau de Montréal dans le but de valider les procédures d'urgence en vigueur.

Cet exercice, qui implique une simulation d'écrasement d'aéronef, générera un accroissement des déplacements et des activités policières et médicales autour de l'aéroport. Cependant, les opérations régulières de l'aéroport ne seront nullement affectées et toutes les ressources nécessaires seront déployées pour s'assurer que l'exercice se déroule en toute sécurité.

Cet exercice est strictement réservé aux participants des organismes liés au plan de mesures d'urgence d'Aéroports de Montréal.

Aéroports de Montréal est l'administration aéroportuaire locale responsable de la gestion, de l'exploitation et du développement des aéroports internationaux de Montréal, notamment Montréal-Trudeau et Montréal-Mirabel, depuis 1992. La Société emploie 600 personnes qui sont réparties sur les deux sites aéroportuaires et au siège social.

(30)

Source : Affaires publiques, Aéroports de Montréal
Tél. : (514) 394-7304

Communiqué

Desserte aérienne fortement enrichie cet été à Montréal-Trudeau

Montréal, 12 mai 2004 - Aéroports de Montréal est heureuse de faire part des nouveautés qui viennent enrichir la desserte aérienne à l'Aéroport international Pierre-Elliott-Trudeau de Montréal au cours de la saison estivale 2004. Par rapport à l'été dernier, le nouvel horaire montre un accroissement marqué de l'offre vers l'Europe, l'Ouest américain, la Floride et les Antilles.

Air France a réintroduit pour l'été sa troisième fréquence quotidienne sur Paris. En pointe estivale, Air Canada ajoutera un deuxième vol quotidien sur Londres et Francfort, en plus de reprendre son service biquotidien sur Paris. De plus, dans le cadre d'accords d'exploitation à code multiple avec Air Canada, Lufthansa offre six vols hebdomadaires vers Munich, comparativement à quatre l'été dernier, tandis que Austrian Airlines exploite quatre vols par semaine vers Vienne, soit un de plus qu'en 2003. Air Canada augmente également son offre vers l'Ouest américain avec l'ajout d'un deuxième vol quotidien sur Los Angeles et de deux vols hebdomadaires sur Las Vegas. De même, Air Canada ajoute des fréquences sur ses vols vers Calgary et Vancouver, en plus de lancer un service direct vers Sydney (N.-É.)

Du côté des vols saisonniers, mentionnons la venue de quatre nouveaux transporteurs, à savoir Thomas Cook avec un vol hebdomadaire sur Londres, Zoom Airlines avec deux vols par semaine sur Paris, Air Plus Comet avec un vol hebdomadaire sur Madrid et, enfin, Transaero avec un service sans escale à destination de Moscou.

Autre nouveauté, WestJet exploite, pour le compte de Air Transat, des vols vers la Floride et les Antilles au départ de Montréal-Trudeau. Les destinations desservies à l'aide d'appareils Boeing 737 comprennent Holguin, Puerto Vallarta, les Bahamas, Fort Lauderdale et Orlando.

En outre, WestJet enrichit fortement sa desserte intérieure, en ajoutant des fréquences sur Calgary et Vancouver et en desservant quatre nouvelles destinations - Toronto, London, Moncton et Winnipeg. Le transporteur à bas prix québécois Jetsgo ajoute, quant à lui, Orlando et Winnipeg à son réseau montréalais, en plus de lancer un service de navette Montréal-Toronto toutes les heures. De son côté, CanJet devient le premier low cost à effectuer des liaisons entre Montréal et New York. Enfin, le transporteur QuikAir relie pour la première fois Montréal et Kitchener.

Au total, quelque 45 transporteurs relient directement Montréal-Trudeau à plus de 75 villes à travers le monde. À Montréal-Mirabel, près de 40 destinations sans escale sont offertes par des entreprises de vols nolisés.

Aéroports de Montréal est l'administration aéroportuaire locale responsable de la gestion, de l'exploitation et du développement des aéroports internationaux Montréal-Trudeau et Montréal-Mirabel en vertu d'un bail conclu avec Transports Canada en 1992. La Société emploie 600 personnes qui sont réparties sur les deux sites aéroportuaires et au siège social.

Source : Christiane Beaulieu
Vice-présidente, Affaires publiques
Tél. : (514) 394-7304

Communiqué

Mise au point d'Aéroports de Montréal

Montréal, 10 mai 2004 - Aéroports de Montréal a tenu à faire la mise au point suivante à l'égard de l'incident survenu vendredi dernier à l'Aéroport international Pierre-Elliott-Trudeau de Montréal.

Aéroports de Montréal rappelle que l'incident fait actuellement l'objet d'une enquête de la Sûreté du Québec. Aéroports de Montréal ne peut commenter l'incident tant que cette enquête se poursuivra.

Aéroports de Montréal est toutefois en mesure d'apporter un certain nombre de précisions factuelles :

1. L'incident s'est produit dans le cadre d'une procédure de sécurisation préventive routinière menée par l'escouade canine d'ADM;
2. Le bagage dans lequel l'échantillon d'explosif a été placé se trouvait dans l'aire de consigne, où sont également entreposés les bagages perdus ou abandonnés; cette consigne se trouve du côté public, en zone non contrôlée, de sorte que l'incident n'a aucunement mis en cause les services des douanes canadiennes et des points de fouille;
3. L'échantillon d'explosif tel qu'utilisé pour la procédure de sécurisation était inoffensif.

Aéroports de Montréal a ajouté que la manipulation d'échantillons d'explosif à l'aéroport se fait par des personnes formées à cet effet et en conformité avec les lois provinciales et fédérales d'entreposage, de manipulation et de transport; les maîtres de chiens ont reçu la formation nécessaire auprès du Collège canadien de la police et appliquent une procédure reconnue. Suite à l'incident, Aéroports de Montréal a resserré cette procédure afin d'éviter qu'un autre incident de ce genre puisse se produire dans l'avenir.

Aéroports de Montréal est profondément désolée des inconvénients qui ont pu être causés au passager propriétaire du bagage.

Aéroports de Montréal est l'administration aéroportuaire locale responsable de la gestion, de l'exploitation et du développement des aéroports internationaux Montréal-Trudeau et Montréal-Mirabel en vertu d'un bail conclu avec Transports Canada en 1992. La Société emploie 600 personnes qui sont réparties sur les deux sites aéroportuaires et au siège social.

Pour de plus amples renseignements sur Aéroports de Montréal et ses activités, consultez notre site WEB à l'adresse Internet www.admtl.com.

Communiqué

Hausse de 15 % du trafic passagers au premier trimestre 2004 Aéroports de Montréal affiche une augmentation de 17 % de son excédent avant intérêts, impôts et amortissement

Montréal, 06 mai 2004 - Aéroports de Montréal a dévoilé aujourd'hui ses résultats d'exploitation consolidés pour le premier trimestre de 2004. Ces résultats sont accompagnés de données sur le trafic passagers et les mouvements aériens aux aéroports internationaux de Montréal-Trudeau et Montréal-Mirabel.

Faits saillants

Au cours du premier trimestre 2004, la Société a poursuivi la réalisation du programme d'expansion de l'Aéroport international Pierre-Elliott-Trudeau de Montréal. Les travaux ont porté principalement sur le nouveau complexe des arrivées internationales, comprenant un hall des douanes canadiennes et une salle de récupération des bagages, ainsi que sur la nouvelle jetée internationale. Au 31 mars 2004, la phase I était terminée à 100 % et l'avancement de la phase II atteignait 44 %.

Les investissements de la Société ont totalisé 29,6 millions \$ au cours du premier trimestre 2004, dont la quasi-totalité a été investie à Montréal-Trudeau. Les investissements dans les aéroports ont été financés par les flux de trésorerie provenant des activités aéroportuaires (14,3 millions \$) et par la dette à long terme (15,3 millions \$).

Le BAIIA (excédent des produits sur les charges avant intérêts, impôts et amortissement) s'est établi à 24,1 millions \$ pour le premier trimestre 2004, une augmentation de 3,5 millions \$ ou 17,0 % par rapport à la même période l'an dernier. Cette bonne performance s'explique, entre autres, par une hausse de 15 % du trafic passagers.

Résultats financiers

Les revenus consolidés se sont élevés à 58,9 millions \$ pour le premier trimestre 2004, une augmentation de 9,0 millions \$ ou 18,0 % par rapport à la même période en 2003. Toutes les catégories de revenus ont contribué à cette hausse qui est attribuable principalement à l'augmentation de l'achalandage.

Les charges d'exploitation ont atteint 30,7 millions \$ pour la période en revue, en hausse de 2,7 millions \$ ou 9,6 % par rapport à la même période en 2003. Cette augmentation est principalement attribuable aux frais d'exploitation additionnels découlant de l'ouverture de la nouvelle jetée transfrontalière et de l'agrandissement nord à Montréal-Trudeau en avril et juillet 2003, ainsi qu'à une hausse des coûts de sécurité. À elles seules, les taxes municipales (paiements versés en remplacement d'impôts aux municipalités) ont subi une hausse de 1,6 million \$ ou 36 %.

Le loyer à Transports Canada s'est chiffré à 3,1 millions \$ pour le premier trimestre 2004, un écart défavorable de 2,0 millions \$ ou 181,8 % par rapport à la même période en 2003 qui s'explique par la hausse des différentes catégories de revenus.

L'amortissement s'est élevé à 15,5 millions \$ pour la période, une hausse de 4,6 millions \$ ou 42,2 % attribuable à la mise en service en avril et juillet 2003 des nouvelles installations construites dans le cadre de la phase I du programme d'agrandissement de Montréal-Trudeau.

Les intérêts sur les obligations à long terme se sont élevés à 11,0 millions \$ pour le premier trimestre 2004, en hausse de 7,6 millions \$ par rapport à la même période en 2003. Cette hausse s'explique

par l'augmentation des capitaux empruntés suite à l'émission de 350 millions \$ d'obligations à long terme en octobre dernier ainsi que par une diminution des intérêts capitalisés aux travaux en cours.

Le premier trimestre de 2004 s'est soldé par une insuffisance des produits sur les charges de 1,5 million \$ comparativement à un excédent de 6,4 millions \$ pour la période correspondante en 2003 . Cet écart défavorable de 7,9 millions \$ est attribuable essentiellement à la hausse des charges d'exploitation, incluant les taxes municipales, ainsi qu'à l'augmentation du loyer versé à Transports Canada, de l'amortissement et des intérêts sur les obligations à long terme, le tout compensé en partie par la hausse des revenus.

Faits saillants financiers:

Premier trimestre 2004

(en millions de dollars)	2004	2003	Écart (%)
Produits	58,9	49,9	18,0
Charges d'exploitation	30,7	28,0	9,6
Loyer à Transports Canada	3,1	1,1	181,8
BAIIA	24,1	20,6	17,0
Amortissement	15,5	10,9	42,2
Intérêts sur les obligations à long terme	11,0	3,4	223,5
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(1,5)	6,4	(123,4)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	14,3	17,8	(19,7)

Trafic passagers

Le trafic passagers aux aéroports internationaux de Montréal a augmenté de 15,0 % au cours du premier trimestre 2004 comparativement à la même période l'an dernier. Le secteur domestique a enregistré une hausse de 17,6 %, tandis que les trafics transfrontalier et international ont augmenté respectivement de 14,9 % et 12,2 %. Dans l'ensemble, le trafic passagers a presque rejoint le niveau d'avant les événements du 11 septembre 2001.

Tableau - trafic passagers (1er trimestre)

Source : Christiane Beaulieu
Vice-présidente, Affaires publiques
Tél.: (514) 394-7304

Communiqué

Aéroports de Montréal lance un appel de propositions international pour la mise en valeur du complexe d'aérogare de Montréal-Mirabel

Montréal, 28 avril 2004 - Dans le cadre de sa stratégie de spécialisation et d'auto-financement des plates-formes aéroportuaires du Grand Montréal, Aéroports de Montréal est à la recherche de partenaires intéressés à redévelopper les installations du complexe d'aérogare de l'Aéroport international de Montréal-Mirabel qui deviendront disponibles à la fin de l'année 2004, une fois complété le transfert des derniers vols nolisés vers l'Aéroport international Pierre-Elliott-Trudeau de Montréal.

À cette fin, l'administration aéroportuaire a rendu public aujourd'hui le document d'appel de propositions qui sera diffusé à l'échelle internationale, principalement par le biais de réseaux spécialisés, dans le but d'identifier des projets, à la fois viables et générateurs d'emplois, pour la revitalisation du complexe d'aérogare. Outre l'aérogare elle-même, ce complexe comprend le parc de stationnement adjacent pouvant accommoder 5 000 voitures, un hôtel de 355 chambres et un édifice à bureaux de huit étages.

« Aéroports de Montréal s'est engagée à identifier une nouvelle vocation pour les installations passagers de Montréal-Mirabel. En plus de susciter des retombées économiques régionales, l'implantation de nouvelles activités dans ces installations devrait permettre de générer des revenus additionnels, ainsi que des économies de frais d'entretien, pour contribuer à atteindre l'autofinancement de la plate-forme dans son ensemble », a expliqué le vice-président Fret aérien et développement industriel, M. Jean Teasdale.

Les propositions soumises devront faire état du concept de développement proposé, des investissements connexes, du mode d'exploitation, de gestion et de financement ainsi que des arrangements financiers avec ADM. Les soumissionnaires devront démontrer leur expertise corporative et décrire leurs réussites passées dans des projets semblables.

En autant que le projet de développement proposé lui permette d'atteindre ses objectifs d'affaires, ADM laisse au proposant pleine liberté quant à la nature des activités à développer, de manière à n'exclure aucune possibilité. Bien entendu, ces activités devront être compatibles avec la vocation de l'aéroport et ne devront en aucun temps gêner les opérations industrielles et de fret qui y seront poursuivies. Les projets axés sur le traitement des passagers seront exclus.

Compte tenu des atouts du site aéroportuaire et de la région avoisinante, ADM est d'avis que les secteurs de la logistique, de l'aéronautique, de la fabrication légère et du récréo-touristique sont ceux offrant les meilleures chances de réussite.

ADM souhaite d'abord et avant tout des projets visant le redéveloppement de l'ensemble du complexe d'aérogare (aérogare, stationnement, hôtel et édifice administratif). S'il y a lieu, ADM pourra aussi considérer les propositions impliquant un redéveloppement partiel.

Les proposants ont jusqu'au 15 septembre 2004 pour déposer leur proposition. Après évaluation des propositions reçues, ADM pourra choisir et accepter une proposition telle quelle, ou décider de négocier une meilleure proposition finale avec un ou plusieurs proposants. Le comité d'évaluation d'ADM, composé de membres du conseil d'administration et de la haute direction, supervisera le processus et recommandera au conseil d'administration d'ADM la proposition ainsi sélectionnée. La proposition retenue par le conseil d'administration d'ADM devra ensuite être

soumise à l'approbation du ministre des Transports du Canada.

« ADM offrira au proposant retenu toute son assistance possible dans d'éventuelles démarches auprès des gouvernements fédéral, provincial et municipal, des organismes de réglementation, des organismes du milieu socio-économique et des institutions financières, afin d'assurer le succès du projet. De plus, bien que la préférence aille aux propositions dont le financement est entièrement assumé par le proposant, ADM pourrait considérer une forme de participation au projet », de conclure M. Teasdale.

Les installations visées seront louées pour une durée minimale de 20 ans, avec option de renouvellement tous les cinq ans jusqu'en 2045.

Aéroports de Montréal est l'administration aéroportuaire locale responsable de la gestion, de l'exploitation et du développement des aéroports internationaux Montréal-Trudeau et Montréal-Mirabel en vertu d'un bail conclu avec Transports Canada en 1992. La Société emploie 600 personnes qui sont réparties sur les deux sites aéroportuaires et au siège social.

Source : Christiane Beaulieu
Vice-présidente, Affaires publiques
Tél. : (514) 394-7304

Communiqué

Réfection complète de la piste 06D-24G à l'Aéroport international Pierre-Elliott-Trudeau de Montréal

Montréal, 21 avril 2004 - Aéroports de Montréal annonce que dans le but de maintenir ses installations aux normes de fiabilité et de sécurité en vigueur, la piste 06D-24G de l'Aéroport international Pierre-Elliott-Trudeau de Montréal, ainsi que tous les systèmes électriques connexes, seront entièrement remis à neuf au cours de l'été prochain, soit du 3 mai au 15 octobre 2004.

En conséquence, seules les pistes 10-28 et 06G-24D seront en service au cours de cette période. De plus, à compter du 19 juillet, pour des raisons de sécurité liées aux travaux en cours, il n'y aura pas de décollages sur la piste 10.

Ces contraintes opérationnelles entraîneront une modification temporaire du climat sonore dans certains quartiers autour de l'aéroport Montréal-Trudeau. Toutes les procédures actuellement en place pour atténuer les nuisances sonores demeureront évidemment en vigueur pendant les travaux : respect des heures d'opérations, trajectoires des avions établies afin de réduire le bruit et assignation des pistes de manière à limiter le survol des zones résidentielles.

Aéroports de Montréal tient à souligner qu'une fois ces travaux de réfection complétés, aucuns autres travaux majeurs sur les pistes ne seront nécessaires avant une quinzaine d'années.

Aéroports de Montréal est l'administration aéroportuaire locale responsable de la gestion, de l'exploitation et du développement de l'Aéroport international Pierre-Elliott-Trudeau de Montréal et de l'Aéroport international de Montréal-Mirabel, depuis 1992. La Société emploie 600 personnes qui sont réparties sur les deux sites aéroportuaires et au siège social.

Source : Christiane Beaulieu
Vice-présidente, Affaires publiques
Tél. : 514 394-7304

Communiqué

Aéroports de Montréal fait le point sur les travaux à Montréal-Trudeau

Montréal, 10 mars 2004 - À mi-chemin de la réalisation de l'agrandissement de Montréal-Trudeau, Aéroports de Montréal en a profité pour faire le point sur ses programmes d'immobilisations.

La phase 1 du programme d'agrandissement de Montréal-Trudeau, qui portait essentiellement sur la nouvelle jetée transfrontalière et sur l'agrandissement nord de l'aérogare, a été complétée selon le calendrier et à l'intérieur de son budget de 250 millions de dollars.

La phase II, comprenant le complexe des arrivées internationales et la jetée internationale elle-même, est maintenant bien engagée; l'avancement se situe à plus de 37 % et l'échéancier est respecté, l'ouverture du complexe des arrivées étant toujours prévue pour novembre 2004.

À sa séance du 28 janvier 2004, le conseil d'administration a décidé de devancer en Phase II certains travaux prévus en Phase III et a de plus décidé d'ajouter certains éléments additionnels pour améliorer le service à la clientèle. Par exemple, l'expérience acquise depuis la mise en service de la jetée transfrontalière a amené le conseil à ajouter des trottoirs roulants, en divers endroits.

Le président du conseil, M. Pierre Martin, a tenu à préciser : « Toutefois, le conseil a maintenu le budget total de 716 millions de dollars (dollars de mai 2001) pour l'agrandissement de Montréal-Trudeau, quitte à réduire substantiellement le budget de la phase III. »

À sa séance du 10 mars, le conseil d'administration a d'ailleurs confirmé ces orientations et a fixé à la mi-juin une séance spécifiquement consacrée à la mise à jour de la phase III du programme d'agrandissement de Montréal-Trudeau, dont la réalisation est prévue après 2006.

Outre l'agrandissement de Montréal-Trudeau, le programme d'immobilisations comprend les travaux annuels de maintien des infrastructures ainsi que de nombreux projets d'amélioration reliés, entre autres, aux nouvelles exigences de sécurité et à l'automatisation du traitement des bagages. En particulier, des améliorations substantielles seront apportées au secteur des enregistrements domestiques avec une configuration plus fonctionnelle et avec les technologies les plus avancées.

« Fait important, avec la seconde émission d'obligations de 350 millions de dollars qui a été effectuée en octobre dernier, tout le financement nécessaire est en place pour mener à bien l'ensemble de ces programmes jusqu'en 2006 », a commenté M. James Cherry, président-directeur général d'Aéroports de Montréal.

Aéroports de Montréal est l'administration aéroportuaire locale responsable de la gestion, de l'exploitation et du développement des aéroports internationaux Montréal-Trudeau et Montréal-Mirabel en vertu d'un bail conclu avec Transports Canada en 1992. La Société emploie 600 personnes qui sont réparties sur les deux sites aéroportuaires et au siège social.

Pour de plus amples renseignements sur Aéroports de Montréal et ses activités, consultez notre site WEB à l'adresse Internet www.admtl.com.

Source : Christiane Beaulieu
Vice-présidente, Affaires publiques

Communiqué

Les investissements atteignent un sommet de 222,8 M\$. Aéroports de Montréal génère 32,4 m\$ en 2003

Montréal, 10 mars 2004 - Aéroports de Montréal a annoncé aujourd'hui ses résultats d'exploitation consolidés vérifiés pour l'exercice terminé le 31 décembre 2003. Ces résultats sont accompagnés de données sur le trafic passagers et les mouvements aériens aux aéroports Montréal-Trudeau et Montréal-Mirabel.

Faits saillants

Au cours de 2003, la Société a poursuivi la réalisation du programme d'expansion de l'Aéroport international Pierre-Elliott-Trudeau de Montréal. Dans le cadre de la phase I, la nouvelle jetée transfrontalière a été inaugurée en avril dernier, tandis que l'agrandissement nord de l'aérogare a été terminé au cours de l'été. Les travaux de la Phase II portent actuellement sur le complexe des arrivées internationales, abritant un hall des douanes et une salle de récupération des bagages, ainsi que sur la jetée internationale. Au 31 décembre, la phase I était complétée à 100 % et la phase II, à 37 %, le tout en conformité avec le budget et l'échéancier.

Les investissements de la Société ont totalisé près de 222,8 millions \$ en 2003, versus 160 millions \$ en 2002. À lui seul, le programme d'agrandissement de Montréal-Trudeau a nécessité des investissements de 187,3 millions \$ au cours de la dernière année, portant à 431,3 millions \$ le total investi à ce jour. Les sources de fonds utilisées pour les investissements dans les aéroports ont été les flux de trésorerie provenant des activités aéroportuaires (32,4 millions \$) et la dette à long terme (190,4 millions \$).

En octobre 2003, Aéroports de Montréal a émis deux nouvelles séries d'obligations à revenu totalisant un capital de 350 millions \$ pour le financement des programmes d'améliorations aéroportuaires. Parallèlement à cette émission, Aéroports de Montréal a obtenu de son syndicat bancaire une augmentation de 65 millions \$ de sa facilité bancaire, portant à 205 millions le total des fonds disponibles en vertu de cette facilité.

Les flux de trésorerie provenant des activités aéroportuaires avant la variation des éléments hors caisse du fonds de roulement ont atteint 32,4 millions \$ en 2003 comparativement à 72,4 millions \$ en 2002. Ces flux de trésorerie sont entièrement réinvestis dans les différents programmes d'immobilisations de l'entreprise.

« L'important pour nous est de générer année après année des flux de trésorerie positifs pour contribuer au financement de nos programmes d'investissement, a déclaré M. James Cherry, président-directeur général. Bien que ceux-ci aient diminué par rapport à l'année précédente, notamment en raison d'éléments non récurrents, ils devraient retrouver leur niveau normal en 2004. »

Résultats financiers

Les revenus consolidés se sont élevés à 208,4 millions \$ en 2003, une augmentation de 11,1 millions \$ ou 5,6 % par rapport à 2002. Toutes les catégories de revenus, incluant les revenus provenant des activités aéronautiques et commerciales et les revenus provenant de la perception des FAA, ont contribué à cette hausse.

Les charges d'exploitation ont atteint 124,1 millions \$ pour l'exercice en revue, en hausse de 19,1 millions \$ ou 18,2 % par rapport à 2002. Cette augmentation reflète, entre autres, la hausse normale des frais d'exploitation découlant de l'ouverture de la nouvelle jetée transfrontalière et de l'agrandissement nord à Montréal-Trudeau, la hausse des coûts d'assurance et de sécurité, la hausse de la charge de retraite, de même que l'augmentation annuelle des salaires. De plus, les paiements versés en remplacement d'impôts aux municipalités (taxes municipales) ont augmenté à eux seuls de 3,6 millions \$ ou 20 %. Enfin, une charge non récurrente de 5,7 millions \$ liée à la restructuration d'Air Canada a été comptabilisée en 2003.

Le loyer à Transports Canada s'est chiffré à 4,8 millions \$, un écart favorable de 1,6 million \$ ou 25,1 % par rapport à 2002.

L'excédent avant amortissement, intérêts et règlement d'un litige (BAIIA) s'est élevé à 77,5 millions \$, comparativement à 84,4 millions \$ en 2002, ce qui représente une diminution de 6,9 millions \$ ou 8,2 %.

« Le BAIIA est le principal indicateur de notre performance financière, de noter M. Cherry, car c'est le chiffre que nos prêteurs obligataires regardent pour juger de notre capacité à faire face à nos obligations financières. En excluant la charge liée à la restructuration d'Air Canada, on arrive donc sensiblement au même montant que l'an dernier. »

L'amortissement s'est élevé à 47,1 millions \$, une hausse de 2,6 millions \$ ou 6,0 %. N'eût été d'une modification de convention comptable, l'augmentation aurait été de 8,4 millions \$, somme entièrement attribuable à la mise en service des nouvelles installations construites dans le cadre de la phase I du programme d'agrandissement de Montréal-Trudeau.

Les intérêts sur les obligations à long terme se sont élevés à 26,6 millions \$ en 2003, en hausse de 12,4 millions \$ ou 87,6 %. Cet écart s'explique par l'augmentation des capitaux empruntés par suite de l'émission de 350 millions \$ d'obligations en octobre dernier et par le fait que les intérêts reliés aux 450 millions \$ d'obligations émis en avril 2002 ont été versés sur 12 mois en 2003 plutôt que sur 8 mois et demi en 2002.

Une charge non récurrente de 20,7 millions \$ a été imputée aux résultats à titre de règlement du litige avec Château de l'Aéroport Mirabel inc.

À l'exclusion des éléments non récurrents tels que la charge liée à la restructuration d'Air Canada, le règlement du litige avec le Château Mirabel et la modification de convention comptable, l'exercice s'est soldé par un excédent des produits sur les charges de 7,7 millions \$, ce qui représente par rapport à 2002 un écart d'environ 20 millions \$ attribuable essentiellement à la hausse des taxes municipales, de l'amortissement et des intérêts sur les obligations à long terme ainsi qu'à la hausse des coûts d'exploitation relative à la nouvelle jetée transfrontalière.

Faits saillants financiers:

(en millions de dollars)	2003	2002	Écart (%)
Revenus	208,4	197,3	5,6 %
	124,1	105,0	18,2 %
Loyer à Transport Canada	4,8	6,4	(25,1 %)

Loyer à Transport Canada	4,8	6,4	(25,1 %)
BAlIA (avant règlement d'un litige)	77,5	84,4	(8,2 %)
Amortissement	47,1	44,5	6,0 %
Intérêts sur les obligations à long terme	26,6	14,2	(87,6 %)
Règlement d'un litige	20,7	-	N/A
Excédent (insuffisance) des revenus sur les charges	(14,9)	27,2	(154,8 %)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	32,4	72,4	(55,3 %)

Trafic passagers

Au cours de 2003, le trafic passagers aux Aéroports de Montréal a augmenté de 1,5 % à 8,9 millions, alors que les résultats préliminaires à l'échelle canadienne présentent une baisse du trafic. Le secteur international a bondi de 8,3 % tandis que les secteurs domestique et transfrontalier ont reculé respectivement de 0,9 % et 1,8 %. Montréal-Trudeau a accueilli un total de 7,9 millions de passagers, en hausse de 1,3 %, et Montréal-Mirabel, 1,0 million de passagers, en hausse de 3,4 %.

Aéroports de Montréal			
	2003	2002	Variation
Janvier	715 170	654 221	9,3 %
Février	692 404	669 511	3,4 %
Mars	753 181	734 549	2,5 %
1^{er} trimestre	2 160 755	2 058 280	5,0 %
Avril	626 746	671 183	(6,6 %)
Mai	674 828	722 357	(6,6 %)
Juin	761 834	774 094	(1,6 %)
2^e trimestre	2 063 408	2 167 634	(4,8 %)
Juillet	856 532	860 564	(0,5 %)
Août	888 518	887 874	0,1 %
Septembre	782 343	779 493	0,4 %
3^e trimestre	2 527 393	2 527 931	(0,0 %)
Octobre	782 755	757 152	3,4 %
Novembre	679 264	617 944	9,9 %
Décembre	728 292	678 048	7,4 %
4^e trimestre	2 190 311	2 053 144	6,7 %
Année complète	8 941 867	8 806 990	1,5 %

Source : Aéroports de Montréal, résultats préliminaires.

Note : Aéroports de Montréal applique depuis 2003, une nouvelle méthode de collecte statistique. Celle-ci est basée sur le projet CESTA (dirigé par Transports Canada) avec l'autorisation des transporteurs participants. Certains écarts pourraient être constatés avec les publications précédentes.

Mouvements aériens

Les mouvements aériens aux Aéroports de Montréal ont totalisé 230 124 en 2003, ce qui représente une hausse de 2,1 % par rapport à 2002. L'aéroport Montréal-Trudeau a vu le nombre de ses mouvements aériens augmenter de 3,1 % à 198 322, tandis que les mouvements à Montréal-Mirabel se sont chiffrés à 31 802, en baisse de 4,2 %.

	2003	2002	Écart %
Montréal-Trudeau	198 322	192 304	3,1 %
Montréal-Mirabel	31 802	33 190	(4,2 %)
Aéroports de Montréal	230 124	225 494	2,1 %

Source : Aéroports de Montréal, résultats préliminaires

Aéroports de Montréal est l'administration aéroportuaire locale responsable de la gestion, de l'exploitation et du développement de l'Aéroport international Pierre-Elliott-Trudeau de Montréal et de l'Aéroport international de Montréal-Mirabel, depuis 1992. La Société emploie 600 personnes qui sont réparties sur les deux sites aéroportuaires et au siège social.

Source : Christiane Beaulieu
Vice-présidente, Affaires publiques
Tél. (514) 394-7304

Communiqué

Déménagement d'Air Transat à Montréal-Trudeau : Air Transat et Aéroports de Montréal concluent une entente

Montréal, 26 janvier 2004 - Air Transat et Aéroports de Montréal (ADM) ont conclu une entente qui prévoit le déménagement de la société aérienne à l'Aéroport international Pierre-Elliott-Trudeau de Montréal (Montréal-Trudeau) à compter de novembre prochain.

ADM, en tant que propriétaire de Montréal-Trudeau, assumera la construction d'un édifice qui abritera le nouveau siège social et le hangar d'Air Transat. ADM louera cet édifice à Air Transat pour une période maximale de 40 ans. L'entente stipule également qu'ADM fera l'acquisition des installations d'Air Transat à l'aéroport Montréal-Mirabel.

« Nous sommes satisfaits des conditions de l'entente conclue avec ADM, a souligné le président-directeur général d'Air Transat, M. Allen B. Graham. Le déménagement à Dorval n'affectera pas la structure de coûts de la compagnie aérienne. Nous sommes confiants que ce déménagement nous permettra d'offrir un nouvel environnement satisfaisant pour nos clients et nos employés. »

« Cette entente s'inscrit dans la stratégie d'affaires d'ADM qui, en spécialisant ses plate-formes aéroportuaires, pourra à la fois réduire ses coûts d'exploitation tout en améliorant grandement son service à la clientèle » a déclaré, pour sa part, James C. Cherry, président-directeur général d'ADM.

Il est prévu que tous les vols d'Air Transat qui étaient exploités à partir de l'aéroport Montréal-Mirabel le soient à partir de Montréal-Trudeau à compter de novembre 2004. Le personnel administratif devrait intégrer les nouveaux bureaux à compter de décembre 2004.

Rappelons qu'au printemps 2002, ADM avait fait connaître son intention de concentrer tous les vols passagers à Montréal-Trudeau et de faire de Montréal-Mirabel une plate-forme spécialisée pour le cargo et le développement industriel. À la suite de cette annonce, ADM et Air Transat avaient entamé des discussions qui ont menées à l'entente annoncée aujourd'hui.

« Nous serons heureux d'accueillir Air Transat et ses passagers à Montréal-Trudeau au moment où tous nos passagers pourront bénéficier d'installations des plus modernes, notamment avec l'ouverture du nouveau complexe des arrivées internationales en novembre 2004 », a conclu M. Cherry.

À propos d'Air Transat

Air Transat offre des départs du Canada vers quelque 90 destinations dans 25 pays. Avec une flotte de 15 appareils, la société aérienne est le plus important transporteur canadien spécialisé dans les voyages vacances. Air Transat est une filiale de Transat A.T. inc., une société intégrée qui se spécialise dans l'organisation, la commercialisation et la distribution de voyages vacances.

À propos d'Aéroports de Montréal

Aéroport de Montréal est l'administration aéroportuaire locale responsable de la gestion, de l'exploitation et du développement des aéroports internationaux Montréal-Trudeau et Montréal-Mirabel en vertu d'un bail conclu avec Transports Canada en 1992. La Société emploie 600 personnes qui sont réparties sur les deux sites aéroportuaires et au siège social.

Renseignements :

Rachel Andrews

Transat A.T. Inc./Air Transat

(514) 987-1660, ext 4526

Christiane Beaulieu

Aéroports de Montréal

Tél. (514) 394-7304

(514) 394-7304